



Force Ouvrière de la Direction Générale des Finances Publiques

SECTION DE LA MARNE

fo.drifip51@dgfip.finances.gouv.fr

Www.fo-dgfip-sd.fr/051/

COMPTE RENDU DU CTL DU 16 JANVIER 2014

Un premier CTL avec le même ordre du jour a été convoqué le 7 Janvier 2014, suite au boycott de toutes les organisations syndicales il n'a pu se tenir.

Ce Comité Technique Local (CTL) s'est tenu sous la présidence de l'Administrateur Général des Finances Publiques, M FERRALI.

FO-DGFIP 51 a effectué une déclaration liminaire que vous trouverez en pièce jointe.

Après la lecture des différentes déclarations liminaires la Direction nous a indiqué ne pas pouvoir nous faire de réponse mais faire le même constat que nous sur la diminution des moyens et du budget du département.

L'ordre du jour était le suivant :

1- Approbation du procès verbal du CTL du 9 Septembre 2013 : Approuvé à l'unanimité

2- Approbation du procès verbal du CTL du 19 Septembre 2013 : Approuvé à l'unanimité

3-Modifications des implantations d'emplois au 1er Janvier 2014 (pour avis en 2ème convocation, suite à absence de quorum le 7 Janvier 2014) :

Les organisations syndicales présentes (Solidaires, CFDT et FO-DGFIP) ont refusé d'évoquer ces suppressions d'emplois.

Les représentants FO-DGFIP estiment qu'ils ne sont pas là pour cautionner et justifier les suppressions d'emplois dans un service plutôt qu'un autre.

Une précision a cependant été demandé par une OS concernant le transfert d'un emploi d'inspecteur divisionnaire de classe normale vacant au SIE de CHALONS EN CHAMPAGNE vers le SIP DE CHALONS EN CHAMPAGNE, ce qui fait 2 transferts d'IDIV du SIE de CHALONS en 2 ans.

La Direction explique ce second transfert par la nécessité de faire correspondre le TAGERFIP à la réalité des services.

VOTES	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Solidaires : Refus de vote			
CFDT		X	
FO-DGFI 51		X	

4- QUESTIONS DIVERSES :

– **PONTS NATURELS :**

Ils seront évoqués dans le CTL du 3 Février, mais nous pouvons doré et déjà vous dire que nous ne pourrions bénéficier que de 3 ponts naturels et à priori pas de celui du 30 Mai correspondant à une échéance d'IR.

Nous avons demandé une consultation de tous les agents comme en 2012, affaire à suivre...

N'hésitez pas à nous faire remonter vos observations.

– **Problème sur AGORA VOEUX :**

Les collègues de la Filière Gestion Publique qui ont demandé une mutation et mis dans leur liste de vœux le rapprochement de conjoint ne voyait pas celui-ci apparaître sur leur liste : ce problème informatique a été réglé.

– **Remboursement des FRAIS DE DEPLACEMENT :**

Les frais peuvent de nouveau être remboursés.

Certains collègues ont rencontré des difficultés à bénéficier de la régie d'avances : la Direction a rappelé que tous les agents partant en formation peuvent solliciter une avance sur leurs frais de déplacement sur simple demande au service BIL (Budget Immobilier Logistique), même en fin d'année.

– **Devenir des Pôles ENREGISTREMENT et des services SPF suite à la Loi de FINANCES :**

Les actes de donations seront à compter du 1er Juillet soumis à la formalité fusionnée, c'est-à-dire déposés directement au SPF sans passer par la case enregistrement, ce qui implique une baisse de la charge de travail des pôles enregistrement et par le principe des vases communicants une augmentation de la charge de travail des SPF. M FERRALI n'a reçu à ce jour aucune note de la Direction Générale et attend de connaître la position de la Centrale avant de communiquer sur le sujet

- **Abaissement du seuil de paiement en espèce de 3000€ à 300€ :**
La Direction confirme que tous les services concernés sont équipés d'un TPE (paiement par Carte Bancaire).
- **Problème des sommes mises en affaire en fin d'année :**
Certains services ont refusé des paiements qui ne pouvaient pas être affectés sur le bon compte afin de ne pas avoir de sommes en affaire (non imputée sur un compte).
La Direction Générale a été interrogée à ce sujet, la Direction locale attend la réponse.
- **PRS :**
Transfert des procédures collectives du département au PRS au 1er Septembre 2014;
Cette question sera à l'ordre du jour du CTL du 3 Février prochain.
- **Déménagement des Trésoreries de CHALONS BANLIEUE et CHALONS MUNICIPALE à la Cité TIRLET :**
La Direction est en attente de la réponse de la Direction Générale (dossier envoyé en Décembre 2013)
- **Trésorerie de Reims CHR :**
Pas d'actualité sur le déménagement au sein du CHU pour le moment.
- **Déploiement informatique, remplacement des unités centrales :**
Il est déploré un manque d'accompagnement pour l'appréhension de la nouvelle ergonomie.
Réponse de la Direction : il y a une fiche en ligne sur ULYSSE pour aider les agents ... !!!
Qu'en est-il du logiciel **AOC** qui n'est pas compatible avec Windows 7 ? Tous les LIL (Logiciels d'initiative locale) sont en train d'être mis en conformité par la Direction Générale pour une utilisation sous ce nouvel environnement,

**COMME VOUS L'AVEZ COMPRIS
PROCHAIN CTL LE 3 FEVRIER**

Les élus FO-DGFIP 51 :

Titulaires :

Christelle HANTISSE - Catherine LADIRAY

Suppléant :

Simon BUR



Force Ouvrière de la Direction Générale des Finances Publiques
SECTION MARNE

DECLARATION LIMINAIRE AU CTL DU 16 JANVIER 2014

Monsieur le Président,

Nous ne pouvons pas, en ce premier Comité Technique Local de l'année, nous contenter de parler des modifications des implantations d'emplois au 01/01/2014 dans le département de la MARNE ; ce que, par ailleurs, nous nous refusons à faire, mais nous tenons à vous informer de l'urgence de parler de nos missions et de l'avenir de la DGFIP.

FO-DGFIP défend l'intégralité des missions aujourd'hui exercées à la DGFIP et la qualification élevée des agents qui les exercent.

Malgré les suppressions continues d'emplois, les restrictions budgétaires et la dégradation constante des conditions de travail, c'est bien leur qualification, leur technicité et leur sens du service public qui permettent aux agents de rendre, aujourd'hui encore, les services aux usagers nonobstant une charge de travail en forte augmentation comme en témoignent les chiffres du dernier rapport annuel de la DGFIP.

La DGFIP est sans doute l'une des dernières directions à réseau de l'administration française, ce qui en fait le service public le plus présent sur le territoire. FO-DGFIP est particulièrement attaché à cette proximité au service des élus locaux et des usagers ; Or c'est précisément cette dimension qu'attaque la démarche stratégique du directeur Général. Loin de procéder à des « ajustements à la marge », l'objectif est de transformer en profondeur l'organisation de la DGFIP par des regroupements de services et de trésoreries, de régionaliser voire inter-régionaliser nombre de missions. Il s'agit tout simplement d'en finir avec le réseau de la DGFIP au prétexte de l'efficacité et des économies à réaliser . La démarche stratégique en cours aux Finances Publiques est un véritable instrument de destruction des missions et d'étranglement du réseau, mais également des droits individuels des personnels ; Preuve en est de la situation catastrophique en personnel de trop de services de la DRFIP de la MARNE.

Pour le syndicat FO-DGFIP ce destin n'est pas inéluctable et nous revendiquons un changement complet de la politique de destruction de la DGFIP au profit d'une politique de soutien à toutes les missions financières et fiscales. Cela passe par l'arrêt immédiat des suppressions d'emplois et de crédits budgétaires en préalable à une ouverture de négociations sur la mesure des moyens nécessaires pour rétablir un véritable service public.

Nos missions et notre avenir en dépendent !